

# PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel Avril 2019

Grand Angle  
Quel budget  
pour 2019 ?

Club-House  
jeunesse **Associations**  
**Enfance** Commerces  
Vestiaires  
École **Maison des associations**  
Accueil Espace de co-working  
Piste d'athlétisme  
Musée **Aînés**

À l'honneur  
Première bougie  
au Taille Bavette  
p.12

L'Actu  
Un Portail famille pour  
vos démarches en ligne  
p.4

# Retour en images



*Regard sur le monde sur le Japon, un succès renouvelé cette année encore*



*2 février : Accueil des nouveaux arrivants lors d'une présentation conviviale de la commune*



*22 janvier : 50 personnes ont partagé la galette des rois lors du Café Rencontre*



*Grand débat national : une trentaine de personnes se sont retrouvées à L'Art Y Show pour débattre*



*20 janvier : repas festif pour honorer nos aînés*



*200 personnes réunies pour la cérémonie des vœux à la population et aux corps constitués*



*Ateliers de fabrication de nichoirs d'hirondelles implantés sur la commune*

# Sommaire

# Édito

Retour en images	2
Édito	3
Actus	4
Grand Angle Quel budget 2019 ?	8
À l'honneur l'an 1 du Taille Bavette	12
L'Actu des assos	13
Tribunes libres	15
Agenda	16



Le printemps est arrivé et avec lui vient le temps du vote du Budget. Ambitieux et sérieux, il marque cette année encore la concrétisation de nos engagements pour ce mandat : fournir les équipements et conditions nécessaires au développement de la vie éducative et associative à Parempuyre. Ce printemps 2019 voit éclore plusieurs projets structurants pour notre commune. Qu'il s'agisse de la pose de la première pierre de la Maison des Associations, la finalisation du nouveau Groupe Scolaire Fontanieu, la rénovation d'installations du Complexe Sportif, la mise en accessibilité de la promenade des gravières de Barrail de Bouna, ou bien encore l'aménagement du hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, ...

Le bien-vivre ensemble est une autre préoccupation prise en compte dans ce budget. Le lancement du budget participatif fait suite à la volonté d'un nombre grandissant d'habitants de s'impliquer dans le fonctionnement de notre vie locale.

Répondant aux questions quotidiennes que se posent un bon nombre de nos concitoyens sur la sécurité, un dispositif de vidéoprotection sera en place dès les prochains mois.

Une pluie d'événements d'ampleurs ont animé et animeront notre ville durant cette saison du renouveau : Piano Festi et son Challenge Alinéor, les Portes Ouvertes de l'ÉMA, la cérémonie de la Citoyenneté et celle de l'Armistice du 8 mai, la Semaine du bien-être, le Vide Grenier de l'Athletic Club, la Fête de la musique 2019, le festival « Au fil des Arts » de l'ÉMA, etc. etc. ... Je me réjouis de vous y retrouver !

Dans ce 60<sup>e</sup> numéro de notre magazine municipal figure aussi la présentation d'un outil qui va grandement faciliter le quotidien des familles parempuyriennes : le "Portail Famille". Cette plateforme en ligne s'inscrit dans la continuité de notre site internet avec la farouche volonté de vous faire gagner du temps et de faciliter vos démarches.

Avec la fin de l'hiver, s'est achevé le Grand Débat National. Parempuyre y aura pris sa part lors d'une Réunion citoyenne dont vous trouverez le compte-rendu détaillé sur notre site. Celui-ci est à présent entre les mains de la préfecture. Tout comme les Cahiers de doléances et de propositions que nous vous avons mis à votre disposition en mairie. Nous espérons que vos revendications seront entendues et qu'un climat apaisé nous accompagnera jusqu'à l'été, et bien au-delà.

Très fidèlement,

Béatrice de François  
Maire  
Conseillère déléguée de Bordeaux Métropole

### THOMAS SAINT GIRONS : NOUVEAU COORDINATEUR DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



Pouvez-vous vous présenter ?

Je vis à Saint-Médard en Jalles. J'ai 41 ans, je suis marié et j'ai 3 enfants. Je suis passionné par le sport et la culture. J'ai très longtemps fait du handball, je suis comédien et chanteur au sein d'une compagnie de théâtre de rue. J'ai fait des études dans le sport. J'ai travaillé pendant près de 8 ans au sein d'une association sportive en tant que conseiller technique. J'ai ensuite intégré la ville de Saint-Médard en Jalles tout d'abord en tant que responsable d'un espace jeunes puis j'ai évolué en tant que coordinateur jeunesse et prévention de la délinquance.

Quelles sont aujourd'hui vos principales missions au sein de la mairie de Parempuyre ?

J'ai été recruté en tant que coordonnateur petite enfance, jeunesse et responsable du pôle enfance jeunesse et éducation.

J'ai comme mission d'impulser et mettre en oeuvre les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et éducation de la ville. Je suis également en charge d'animer et de coordonner les équipes du pôle comprenant le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), les accueils de loisirs (ALSH et accueils périscolaires), les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Je dois aussi animer et coordonner les réseaux partenariaux constitués des acteurs éducatifs et socio-éducatifs œuvrant sur le territoire. Enfin, j'assure le suivi des affaires scolaires.

### BIENTÔT UN PORTAIL FAMILLE

Le portail famille de la ville sera opérationnel dès l'été 2019. Il fait suite au nouveau site internet mis en ligne début 2019 et sera accessible depuis celui-ci. Cet outil sera entièrement consultable à tout moment depuis un ordinateur, une tablette ou un Smartphone. Il permettra d'effectuer un certain nombre d'opérations dématérialisées parmi lesquelles :

- la réinscription aux services Enfance & Jeunesse
- les réservations et/ou le signalement d'absences
- la consultation des fréquentations de votre enfant aux services périscolaires de la commune,
- le paiement en ligne de l'ALSH, des Temps d'Activités Périscolaires, du périscolaire et de l'ÉMA,
- l'édition et l'impression de vos factures, la transmission de justificatifs et le téléchargement d'attestation fiscale.



Dans un second temps, ce portail pourra être étendu à d'autres opérations d'état civil, d'urbanisme, etc. Cet outil numérique ne constituera en rien une obligation pour les réfractaires du web : l'ensemble des services proposés en ligne continuent à l'être en Mairie. En interne, il facilitera tout de même le travail des agents communaux, et entrainera donc des économies.

### NOS JEUNES PAREMPUYRIENS SUR LES PISTES

Les jeunes de Parempuyre sont partis en séjour ski à Cauterêt. Du 18 au 22 février 2019 pour les adolescents et la semaine suivante pour les plus petits. Une quarantaine d'adolescents au total ont découvert, ou redécouvert, les joies de la montagne à travers le ski alpin et la pratique de la raquette. Le temps était au rendez vous car un superbe soleil et une excellente neige ont accompagné nos jeunes Parempuyriens durant ce séjour organisé par le Service Enfance - Jeunesse. Coté pistes, les animateurs avaient organisé des groupes de niveaux pour que chacun profite à sa façon et progresse sans risque de bobos. Le prochain séjour est prévu pour 2020. Il concernera de nouveau les adolescents la première semaine, et les élèves d'élémentaire la seconde. Vivement le retour de l'hiver ! Et d'ici là, retrouvez sur notre site le détail des séjours prévus aux vacances de printemps et d'été.



## Social/Solidarités

## DES ATELIERS EN PARTENARIAT AVEC L'ASEPT

Depuis le 5 février, la mairie organise en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires de la Gironde) des ateliers nutrition. Deux groupes de quinze personnes se sont réunis du 5 février au 2 avril. Ces ateliers ont pour but de s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé ainsi qu'améliorer sa qualité de vie par le « bien manger ». Un repas a été également partagé pour clore cette session d'atelier. Ouvert à tous à partir de 55 ans, 2 groupes de 12 personnes se sont réunis dans des sessions de 2h. Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

**Au mois de septembre un atelier Vitalité se déroulera sur 6 semaines tandis qu'en octobre, l'atelier Mémoire prendra le relais sur 10 semaines.**



## RETOUR SUR L'ATELIER CESU



*simplifiez-vous la vie!*

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) est un mode de paiement couramment utilisé pour rémunérer des prestations qui s'inscrivent dans le cadre des services à la personne.

Face à la recrudescence des recours à ce dispositif, l'ADSI Technowest et la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France) ont créé en 2016 un Point Relai Particulier Emploi à Technowest Emploi à Mérignac.

L'intérêt de ce modèle emploi et les enjeux locaux qu'il porte encouragent non seulement à promouvoir ce dispositif auprès des futurs employeurs et futurs salariés mais aussi à les accompagner dans leurs démarches. En effet, face au doublement prévisible des besoins d'accompagnement de nos concitoyens tout au long de leur vie et dans un objectif de maintien de vie au domicile. **Un atelier a ainsi été mené sur Parempuyre le 15 janvier et a réuni 13 Parempuyriens autour de cette thématique. Un second atelier CESU sera réalisé en 2019.**

## SEMAINE DU BIEN ÊTRE : INSCRIVEZ-VOUS !

Beaucoup de personnes en difficulté méconnaissent tous les dispositifs existants sur l'accès au soin et au bien-être. Certaines de ces problématiques viennent interférer sur leur insertion professionnelle et/ou sociale (difficulté à se faire soigner, problème d'hygiène, méconnaissance des droits). Afin de répondre à ces problématiques, le PLIE en partenariat avec la Ville met en place au mois de mai une semaine du bien-être, qui interviendra dans le cadre de l'action « Chemin Faisant », destinée aux participants du PLIE de Technowest, bénéficiaires du CCAS, et aux usagers des autres partenaires de l'insertion (MDSI, SIAE, Mission Locale Technowest).

## Objectifs :

- Créer du lien social par le groupe pour rompre l'isolement
- Reprendre confiance en soi
- Accéder aux différents lieux ressources du territoire

La semaine du bien-être se déroulera du 20 au 24 mai et l'action « chemin faisant » du 13 mai au 21 juin.

## CÉLÉBRATION DES NOCES D'OR

Vous habitez Parempuyre et vous fêtez cette année vos 50 ans de mariage (ou plus) ? Une célébration à la salle des mariages suivie d'un moment convivial aura lieu le 29 juin au Vieux Logis, en présence de Madame le Maire et de plusieurs élus. **Inscrivez-vous gratuitement avant le 15 juin auprès du CCAS : 05 56 95 56 29.**



## UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE À PAREMPUYRE

Le CCAS installera une boutique éphémère à l'Athénée le 15 mai de 14h à 17h. Vous y trouverez toutes sortes de vêtements à la vente à petit prix (été, hiver, enfants). Une participation de 5€ vous sera demandée pour l'achat de moins de 10 articles, 10€ au-delà de 10 vêtements achetés.

## + D'INFOS

Contactez le CCAS :  
05 56 95 48 84 - ccas@parempuyre.fr - rue du Procurayre  
Du lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00. Le jeudi de 13h30 à 18h00

## Culture

### PORTES OUVERTES, FESTIVAL DES ARTS ET QUINZAINES ARTISTIQUES : D'AVRIL À JUILLET L'ÉMA SE HISSE HAUT

#### PORTES OUVERTES D'AVRIL ...

Les Portes Ouvertes de Printemps se déroulent du 8 au 13 Avril. C'est l'occasion d'y tester l'une des 30 activités artistiques proposées, à tous quel que soit le niveau, durant cette semaine. Le programme de ces Ateliers-Découverte est téléchargeable sur le site de la Ville.



#### ... OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ET DES RÉ-INSCRIPTIONS ...

Vous découvrirez en vous rendant à ces Portes ouvertes que les (ré) inscriptions pour la saison 2019/2020 ont débuté ! Rapprochez-vous de l'ÉMA pour être renseigné sur les modalités d'inscription, les jours et horaires de cours. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h / mercredi de 14h à 17h / samedi de 9h à 12h. Fermée durant les vacances scolaires. Coordonnées : 05.56.35.34.04

#### ... FESTIVAL « AU FIL DES ARTS » - ACTE 8 ...

Ce festival prendra vie du samedi 14 au dimanche 23 Juin dans les murs de L'Art Y Show. Une nouvelle édition, pour éteindre votre envie d'Art en appréciant les créations de nos artistes en herbe. Vous profiterez de spectacles de danse, théâtre, musique et chant, ainsi que d'expositions d'arts plastiques. Le point d'orgue sera le concert de fin d'année avec l'ensemble de violons, guitares et instruments à vent. Il aura lieu à l'église de Parempuyre jeudi 20 juin.



#### ... ET QUINZAINES ARTISTIQUES POUR FINIR !

Du 24 Juin au 6 Juillet, les enseignants vous proposent d'essayer individuellement les cours et d'obtenir en retour votre projet artistique personnalisé pour la saison 2019/2020. Entrée libre et conseillée !

#### CEREMONIE & CHORALE PATRIOTIQUE DU 8 MAI

Venez participer mercredi 8 Mai à une cérémonie commémorative de l'Armistice de la seconde guerre mondiale. Celle-ci se déroulera à 11h devant le monument aux morts de l'église. Elle sera suivie de la fameuse Chorale interprétant des chansons des années 1914 à 1945. **Vous pourrez assister à ce moment convivial en tant que spectateur ou comme participant étant donné que la Chorale recherche des bénévoles.**

2 répétitions vous sont alors proposées **samedis 13 avril et 4 mai de 14h à 17h à l'ÉCOLE MUNICIPALE D'ART.** Infos et inscription auprès de l'ÉMA.



## Mais aussi

### ALERTE SMS : INSCRIVEZ-VOUS !

La Ville innove en vous proposant un **système gratuit d'information par SMS disponible depuis notre site internet**. Ce service permet de ne s'inscrire qu'aux modules qui vous intéressent : ALSH, actualités des écoles maternelles et primaires, maisons des jeunes, événements municipaux, alerte météo (intempérie, avis de tempête, canicule, crue...), etc. Selon votre choix, vous êtes informé la veille ou le jour même selon la catégorie et l'urgence de l'alerte, comme ce fut le cas lors des grèves du mois de mars.

+ D'INFOS

service communication : 05 56 95 56 28  
communication@parempuyre.fr

### UN SEUL TOUR DIMANCHE 26 MAI



Le dimanche 26 mai, la France élit 79 députés européens, soit cinq de plus qu'aux élections de 2014. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne entraîne une recomposition du Parlement européen au profit de plusieurs États membres sous-représentés, dont la France. Ce Brexit devrait finalement avoir lieu le 12 avril. Pour rappel, les compétences du Parlement européen, principalement consultatives, couvrent aujourd'hui trois champs :

- Compétences législatives : il participe à l'adoption des actes juridiques aux côtés du Conseil des ministres.
- Compétences budgétaires : il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union.
- Compétences de contrôle de l'exécutif de l'UE : le Parlement dispose de moyens de contrôle. Il peut censurer la Commission qui doit alors démissionner.

#### Les 5 bureaux de vote habituels seront ouverts lors de cette journée.

Le détail horaire vous sera communiqué courant mai sur notre site. Votre bureau de vote sera indiqué sur la carte d'électeur que vous recevrez par voie postale, au plus tard 3 jours avant ce scrutin à un tour. Pour rappel, si vous êtes inscrit sur les listes électorales, il suffit de votre carte d'électeur et/ou d'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

### RETOUR SUR LE GRAND DÉBAT

Le 13 février, ce sont trente personnes qui se sont réunies à L'Art Y Show pour échanger durant près de 3 heures sur les thèmes proposés dans le cadre du Grand Débat National. 4 grandes thématiques ont été abordées avec une grande liberté de parole : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics. Animés par Bruno Leprat, les échanges ont été nombreux et les propositions concrètes. Le compte rendu de la réunion a été, comme il se devait, transmis à la préfecture, tout comme le Cahier de doléances. Vous pouvez toujours consulter ce compte-rendu sur le site de la ville, rubrique Actualités.

Environnement/Citoyenneté

**LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES\***

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques\* évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

**Des solutions alternatives existent !**

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

**Rapportez vos pesticides !**

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur [ecodds.com](http://ecodds.com)

\* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces ... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



**DÉCISIONS DU CONSEIL DU 12 FÉVRIER 2019**

**Subvention**

Des élèves et des professeurs du lycée Jean Monnet de Blanquefort ont créé un atelier « Maths en Jeans » dont l'objectif est, en partenariat avec l'Université de Bordeaux, de réaliser des recherches en mathématiques. Les travaux de l'atelier ont été présentés début avril lors d'un Congrès à Pau. 4 élèves de Paremputy y ont participé. Une subvention exceptionnelle de 55€ par élève participant a été accordée par le Conseil.

**Taxe foncière**

Considérant que l'agriculture constitue sur le territoire communal une activité importante et qu'il est essentiel aujourd'hui d'encourager le mode de production biologique au regard des enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et à l'alimentation, le Conseil Municipal a voté l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties exploitées biologiquement.

**Subvention pour les 40 ans de la gymnastique volontaire**

L'association de gymnastique volontaire a 40 ans en 2019 ! Pour fêter cela, elle organisera une soirée le 5 octobre réunissant l'ensemble de ses adhérents autour d'un repas dînatoire dansant. Le conseil leur accorde une subvention exceptionnelle de 1 200 € pour l'aider à couvrir une importante part des frais de cette soirée.

**UNE BOÎTE À IDÉES ... EN ATTENDANT LES BOÎTES À LIRE**

Soucieuse de la liberté d'expression pour tous, la Ville a mis depuis plusieurs années à disposition de ses habitants une Boîte à Idées dans le Hall de la mairie. Aucun sujet n'est écarté même s'il doit de préférence concerner les affaires de la ville. Déposez-y vos propositions, suggestions, remarques sur papier libre, aux horaires d'ouverture. Toutes vos idées seront lues avec attention et recevront une réponse.



Cette démarche s'accompagnera en mai de l'installation de Boîtes à Lire en plusieurs coin de la ville. Celles-ci sont actuellement en cours de fabrication par les services techniques de la ville. Parce que la culture se doit d'être partagée et les bouquins méritent plusieurs vies !

**CRÉATION D'UN BUDGET PARTICIPATIF : JE PROPOSE POUR MA VILLE !**

S'inspirant d'une tendance forte, le Conseil Municipal a voté pour la première fois l'octroi d'un budget annuel de 25 000 €. Ce montant sera à répartir entre les différents quartiers en fonction des propositions à venir des citoyens. Cela peut par exemple concerner la mise en place d'aménagements (espaces de jeux, bancs, potelets, ...) ou d'actions en lien avec le Développement Durable.

Lors d'une réunion avec des volontaires, plusieurs suggestions ont émergées :

- Entretien des sites plutôt que de nouveaux aménagements
- Installation de boîtes à lire. Ce projet est en cours de réalisation et verra le jour au mois de mai
- Nettoyage de la façade du groupe scolaire située Place de la libération, au niveau de l'église. Et plus particulièrement la façade du bâtiment le plus ancien afin de lui redonner de sa superbe.

Chacun d'entre vous, peut adresser à [ville@parempuyre.fr](mailto:ville@parempuyre.fr) ses suggestions pour améliorer le cadre de vie de notre commune, ou utiliser la Boîte à idées pour cela. Faites-nous part de vos suggestions pour être maître d'œuvre de l'harmonie de nos quartiers !

# Un budget maîtrisé

pour les besoins quotidiens et ceux à venir,  
pas de hausse d'impôts depuis 16 ans.

L'élaboration du budget représente chaque année un moment particulièrement important pour notre ville et pour ses habitants. Celui de l'exercice 2019 vient d'être voté lors du Conseil Municipal. Il reflète une nouvelle fois le sérieux instauré depuis le début de ce mandat par l'équipe municipale et le respect des engagements.

## Zoom sur 5 des grands projets financés

### Principales dépenses d'investissement

En 2019, la Ville prévoit d'investir 4,266 millions d'€ au profit d'équipements structurants et d'aménagements de proximité qui profiteront à tous.

#### Groupe scolaire Fontanieu

Parempuyre, comme la Métropole et la Gironde connaît une hausse continue de ses effectifs scolaires et périscolaires. Avec pour conséquence l'ouverture de l'équivalent d'une classe à chaque rentrée. Le groupe scolaire Fontanieu, accueillera en septembre 150 à 200 élèves de maternelle et primaire dans 7 classes (4 élémentaires et 3 maternelles). Un plateau sportif sera situé à proximité comprenant 3 terrains (de basket, foot et handball) et un anneau pour l'apprentissage de l'athlétisme. L'ensemble a coûté 5 millions d'€, dont uniquement 1,2 million à la charge de la ville. Le reste est supporté par Gironde Habitat, Bordeaux Métropole, le Conseil Départemental, ...

Livraison prévue : septembre 2019.

Coût total : 5 000 000 € (dont 420 000 € pour la commune sur le budget 2019).

#### Vidéoprotection

La vidéoprotection est un outil qui renforce l'action des services de Gendarmerie en dissuadant les actes malveillants et en permettant d'élucider les faits.

En novembre 2018, la ville a demandé aux services de l'État d'étudier la mise en place d'un système de vidéoprotection. Le référent sécurité de la Gendarmerie a la charge de ce dossier qui devrait voir une mise en place de caméras fin 2019.

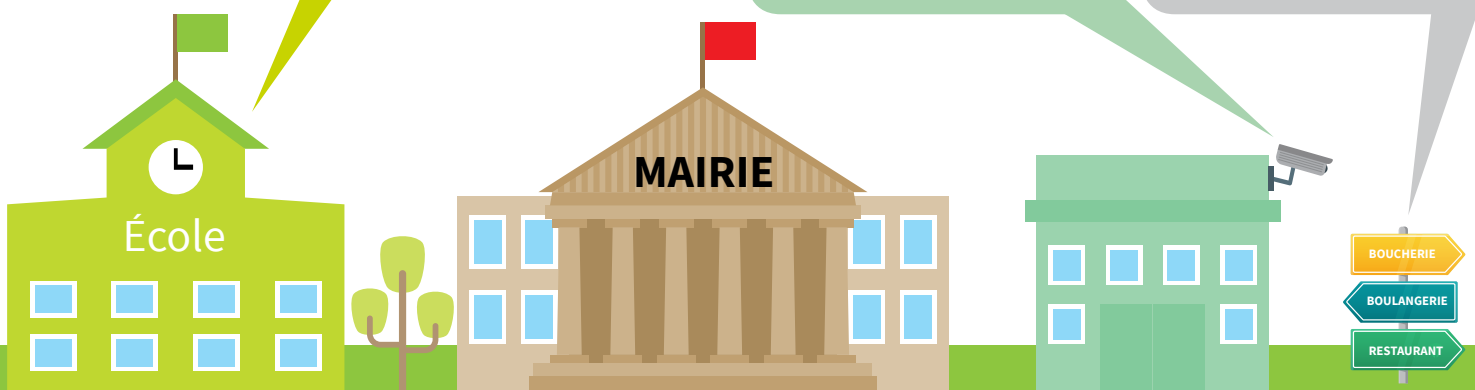
Coût total : 45 000 €.

#### Signalétique

Une étude est en cours afin d'harmoniser et d'accroître la visibilité des commerces et artisans grâce à des panneaux de signalisation (ceux des zones d'activités bénéficient déjà de Totems à cet effet). Ces panneaux seront placés sur les carrefours appropriés afin d'être vus et de diriger les personnes quel que soit leur moyen de locomotion.

Fin de l'étude : juin 2019.

Coût de mise en place : 10 000€.

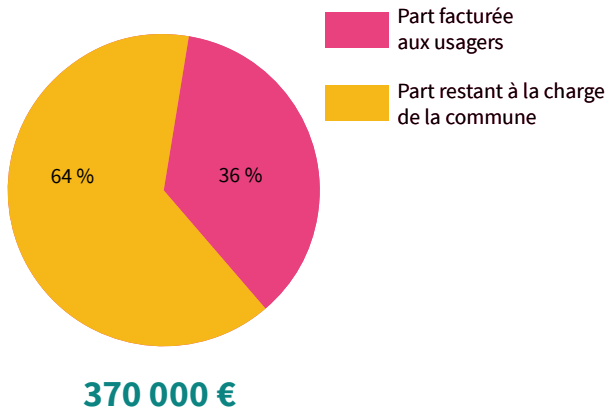




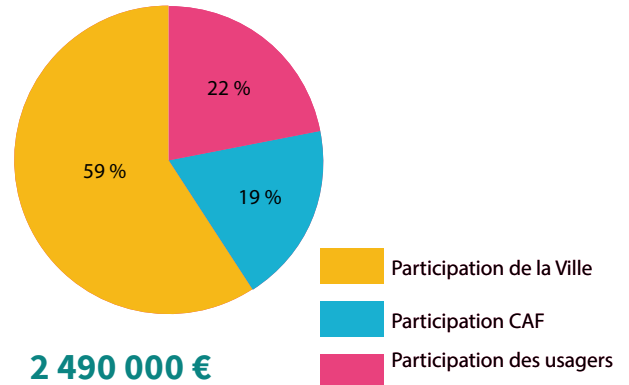
## [Ce que cela coûte réellement / ce que vous payez]

Des actions ambitieuses avec la volonté de ne pas alourdir la facture des usagers

### Budget de fonctionnement de l'EMA



### Budget de fonctionnement du service enfance/jeunesse



S'agissant de la restauration scolaire, le coût supporté par les usagers ne représente que **20 %** du coût réel du repas (entre 0,5 et 3,35€ suivant le quotient familial). **80 %** est ainsi totalement pris en charge par la commune. Le service "Va et vient" représente une dépense d'environ 60 000 € pour la mairie mais ne coûte absolument rien à ceux qui en bénéficient. Ce service permet à tous les enfants d'avoir une activité sportive et/ou culturelle car les enfants sont accompagnés par les animateurs des ALSH aux activités.

### Plaine des sports, Club House, terrains et vestiaires du Complexe Léo Lagrange

- Réalisation d'un Club House pour le tennis.
- Construction de nouveaux vestiaires.
- Réhabilitation des anciens vestiaires.

Suite à un rapport de l'ARS, des études viennent d'être menées par un laboratoire indépendant sur les terrains synthétiques. Prochaine étape, suivre les recommandations dudit laboratoire soit, un nettoyage en profondeur, un décompactage et aération du terrain, un brossage et un regarnissage des point de frappe ainsi qu'une vérification du collage le tout pour un montant de 10 000€. Tout cela permettra d'attendre dans les meilleures conditions la réfection des terrains en billes de liège dès l'année prochaine.

### Maison des associations, espace de co-working, musée des anciens combattants

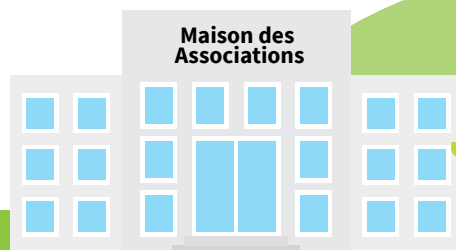
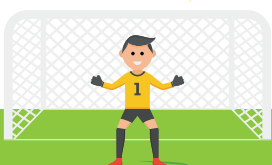
Cette "Maison" répond à un besoin grandissant dont profiteront à leur guise les associations socioculturelles domiciliées sur la commune. Cet espace modulable d'une superficie de 574 m<sup>2</sup> se veut multi-usage. Il permettra aux acteurs associatifs de disposer de salles de réunions et d'y bénéficier d'un appui à la création et au développement de leur structure. Il offrira en outre 2 nouveautés. Tout d'abord le premier **espace de coworking** de la ville. Ce tiers-lieu permettra aux entrepreneurs, aux salariés et aux étudiants de disposer d'un endroit de travail tout équipé à un tarif accessible. Enfin, le **Musée des Combattants** sera un véritable lieu de mémoire faisant la part belle à l'importante collection d'objets jusqu'ici à l'étroit dans l'actuelle Salle Léopold Michel Montoya.

Coût total : 1,8 million d'€ (dont 1 520 000 € pour la commune sur le budget 2019).  
Livraison prévue : septembre 2019.

### Budget participatif

Les parempuyriens, sans distinction d'âge ni de nationalité, de manière individuelle ou collective, pourront soumettre un projet d'investissement au vote de leurs concitoyens. C'est le principe du budget participatif. Il est destiné à financer des projets en lien avec le développement durable : fleurissement de la commune, mise en place de potelets, de bancs, installation de points de collecte de déchets ou d'espaces de jeux supplémentaires, entretiens du patrimoine, etc., dans la mesure où le projet entre dans les compétences communales.

Enveloppe : 25 000 €



## Priorité à la vie éducative et associative

Ce budget 2019 est marqué par la poursuite des efforts déployés en faveur de la jeunesse, des loisirs et de la culture. Il s'inscrit dans la droite ligne des engagements pris. Le groupe scolaire Fontanieu, la future Maison des Associations, les équipements sportifs, la vidéoprotection, la signalétique des commerçants et le hall d'accueil de la Mairie constituent les principaux investissements structurants pour cette année.

## Investissements

Malgré les contraintes extérieures (baisse des dotations de l'État de 500 000€ environ), transferts de compétences, métropolisation, ...), votre ville continue d'investir massivement pour renforcer la qualité des services et équipements offerts aux Parempuyriens. Avec toujours la volonté affichée de ne pas augmenter les taux d'imposition, de contenir l'endettement et de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour tenir notre budget. Parempuyre reste à ce titre l'une des communes les plus économes en dépenses par habitant de la Métropole, si ce n'est une des moins riches.

### [Chiffres clés]

**317,41 €**

coût de l'endettement de la Ville par habitant contre **842 €** en moyenne par habitant pour les autres villes de notre strate

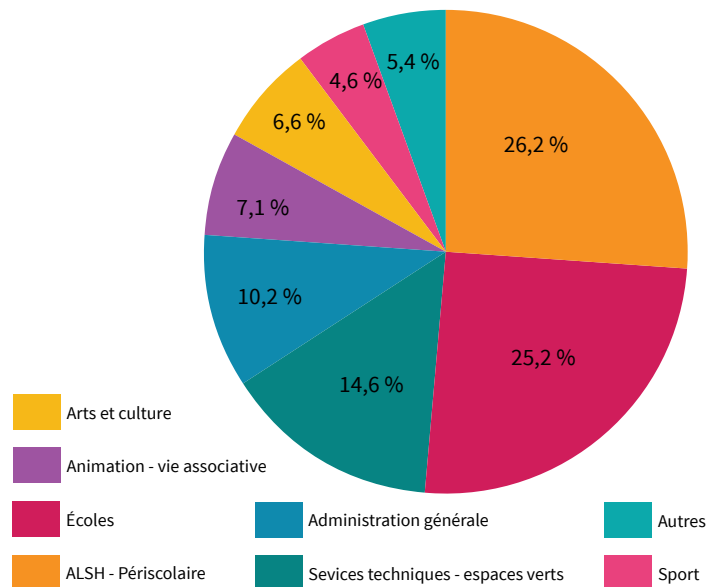
**0 %**  
montant

de l'augmentation de la part communale du taux d'imposition en 2019 (et ce, depuis 2003)

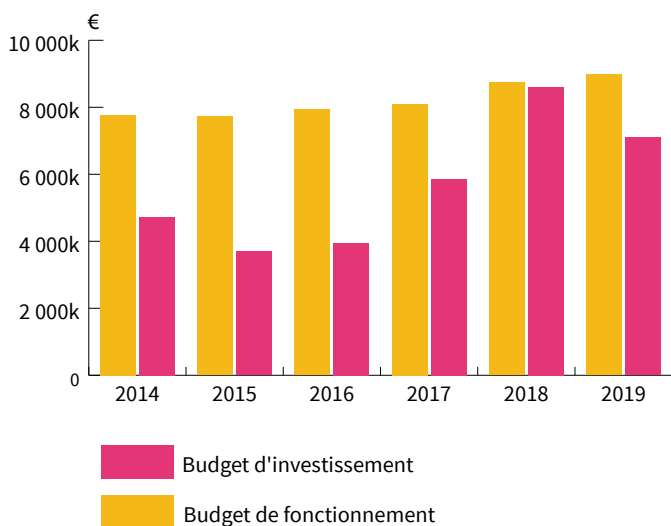
**874,35 €**

montant du budget 2019 rapporté au nombre d'habitant contre **1 033 €** en moyenne par habitant pour les autres villes de notre strate

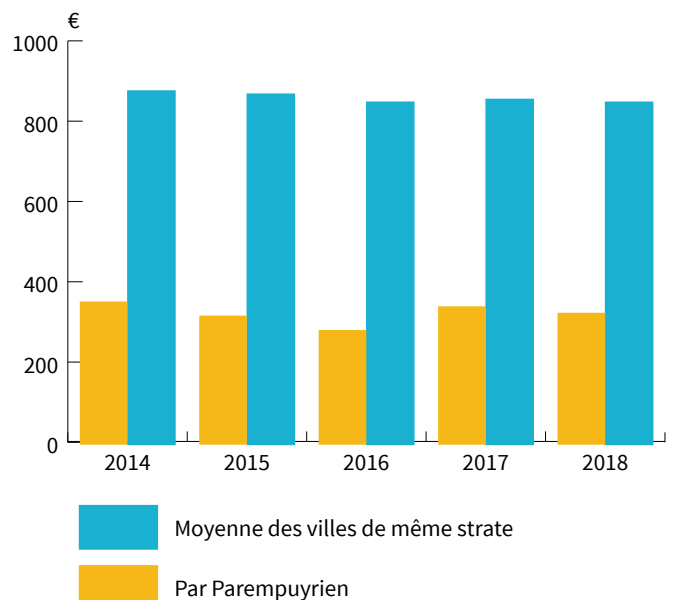
### Dépenses par fonction



### Évolution du budget de 2014 à 2019



### Endettement par habitant



## [Un budget, quatre piliers]

### 1<sup>er</sup> pilier

#### Enfance, jeunesse et éducation

- Livraison du groupe scolaire Fontanieu et des accueils de loisirs
- Construction d'un plateau sportif à Fontanieu
- Mise en place d'un portail famille
- Maintien des taux de participation des familles au coût de fonctionnement du service enfance jeunesse (20% du coût)
- Maintien du taux de participation des familles (34% du coût) à l'École Municipale d'Art
- Prêt et entretien des infrastructures aux associations.

### 2<sup>e</sup> pilier

#### Aide en faveur des plus fragiles

- Maintien de la subvention allouée au CCAS (220 000€)
- Poursuite de l'action en faveur du logement. 80% de la population peut prétendre à un logement social qui soit adapté aux différentes demandes du jeune couple au SMIC cherchant un premier logement au retraité. Plafond de ressources au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :
  - pour une personne : 20 626€
  - pour 4 personnes : 39 982€
- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments et sites communaux.

### 3<sup>e</sup> pilier

#### Vivre ensemble - Vie associative

- Maintien du soutien à tous les acteurs de la vie locale (prêt de salle, de matériel ou d'infrastructures)
- Subventions annuelles ou exceptionnelles
- Création de la Maison des associations, espace de co-working et Musée des Combattants
- Création d'un budget participatif
- Refonte de la signalétique à destination des commerçants et artisans pour une visibilité accrue
- Réfection des vestiaires existants du complexe sportif et des terrains synthétiques. Création de nouveaux vestiaires.

### 4<sup>e</sup> pilier

#### Environnement - Agenda 21

- Valorisation des sites naturels de la commune. Remise en état de la gravière Barail de Bouna par l'exploitant puis rétrocession à la commune. Cheminement piéton d'Olives jusqu'à la Garonne
- Lutte contre les déchets alimentaires dans les restaurants scolaires. Le SIVOM et la commune viennent d'être labellisés respectivement "Établissement et Territoire Bio engagés"
- La Ville adhère à un groupement d'achat qui lui permet de consommer une électricité 100% d'origine éolienne
- Mise en place du tri sélectif dans les écoles.

## [3 questions à ...]

Béatrice de François  
Maire de Parempuyre



“ nous faisons le choix de ne pas recourir au levier fiscal pour financer nos projets ”

### QUEL EST LE CONTEXTE DE CE NOUVEAU BUDGET

« Nous sommes toujours dans une logique de rigueur. Le désengagement de l'État est encore une réalité : entre 2014 et 2019, nous avons par exemple dû composer avec la diminution de moitié de la dotation Globale de Fonctionnement octroyée par l'Etat. La tendance reste à la hausse des charges, avec le transfert régulier de nouvelles missions, comme les signatures de PACS qui reviennent désormais aux communes. C'est autant de temps et de coût de masse salariale à intégrer. Même si, si l'on prend l'exemple du PACS, c'est une compétence dont il nous semblait pertinent d'être doté ».

### QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

« Continuer à maîtriser les dépenses courantes et à investir massivement pour les habitants en terme de qualité de vie, d'environnement, de jeunesse, de solidarité, ... mais l'équation est de plus en plus compliquée à résoudre car nous ne voulons oublier personne et notamment les plus démunis. Nous veillons à cet effet à faire preuve d'équité et de justice sociale en appliquant des tarifs en fonction des revenus de la personne et ne couvrant pas le montant réel de ces dépenses. »

### COMMENT FAITES-VOUS POUR NE PAS RÉHAUSSER LA FISCALITÉ ?

« Alors que les dotations sont à la baisse depuis plusieurs années et que le contexte est à la restriction budgétaire, nous faisons le choix de ne pas recourir au levier fiscal pour financer nos projets. Les ménages et les entreprises sont suffisamment en difficulté pour ne pas, en plus, supporter le coût de nos investissements. Depuis 16 ans, nous n'avons aucune hausse d'impôt à notre actif. C'est une exigence, un engagement et une fierté de l'équipe dans le contexte actuel. Pour continuer à investir, nous jouons sur la maîtrise des dépenses. Nous nous démenons aussi à longueur d'année pour trouver de nouvelles ressources et décrocher des subventions auprès de nos partenaires institutionnels et faire en interne. »

# Le Taille Bavette fête son premier anniversaire !



À Parempuyre, la Boucherie "Le Taille Bavette" est devenue le symbole de la défense et de l'importance du commerce local. Refusant de se laisser décourager par les difficultés ou le pessimisme, Claude Simoes Garcia, dirigeant de l'entreprise, démontre que l'audace, la persévérance et l'envie d'agir sont souvent bien plus payantes qu'on le croit ! Rencontre.

### « Je suis arrivé sur Parempuyre à l'improviste »

Arrivé en janvier 2010 sur Parempuyre, Claude Simoes Garcia est aujourd'hui l'heureux patron du Taille Bavette. Au départ embauché pour un remplacement de 15 jours au sein de « La Garonnaise de viande », il a su au fil des années faire évoluer le commerce avant d'en devenir le propriétaire et apporter une nouvelle impulsion à l'entreprise.

Il confie : « Je suis arrivé sur Parempuyre un peu à l'improviste. Il y avait une place pour un remplacement de 15 jours. Je suis finalement resté 7 ans en tant qu'employé ». Alors que « La Garonnaise de viande » met la clé sous la porte en octobre 2017, Claude Simoes ne peut se résigner à partir.

« J'avais tissé un lien très fort avec les clients. Outre la difficulté de se retrouver sans emploi, c'est surtout le fait de devoir quitter cet environnement de travail qui me faisait mal au ventre. C'était une vraie cassure puisque nous avons appris la veille pour le lendemain que la boucherie était en liquidation judiciaire ».

À la base, il n'avait pas l'envie de devenir son propre patron. Mais l'opportunité était trop belle à Parempuyre. Il s'y trouve bien, il y a noué des relations professionnelles mais surtout amicales avec ses clients qui lui donnent envie de rester. Les gens se retrouvent au Taille Bavette pour la qualité des produits mais aussi pour discuter, échanger, passer de bons moments. À Parempuyre comme ailleurs, le commerce de proximité reste garant du lien social.

### Soutenu par toute une ville

Dans son parcours pour récupérer la boucherie, Claude Simoes Garcia a été soutenu par tous les Parempuyriens : les clients, la municipalité, les amis ... Des pétitions ont été faites, des manifestations ont été organisées, les médias ont couvert l'événement... « J'ai été particulièrement bien accompagné par la municipalité notamment dans les démarches auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, dans les prises de contact auprès des différentes institutions, ...

Cela m'a permis de gagner du temps et d'être en contact directement avec les bons interlocuteurs ». La boucherie ré-ouvre ainsi en décembre 2017 sous le nom de « Taille Bavette ».

Claude Simoes Garcia y défend coûte que coûte une production de qualité et locale. « Certains clients réduisent leur consommation de viande et préfèrent se fournir chez moi plutôt qu'en grand surface ». Le bœuf vient essentiellement de chez Anthony Coustaud (rue des Palus, à Parempuyre), le veau de Macau et Ludon, la volaille de Dordogne. « J'essaie d'être au plus proche de mes clients. Leur pouvoir d'achat n'est pas extensible ».

### Des embauches pour 2019

Claude Simoes Garcia est serein quant à l'avenir de son commerce. Lui qui est également président de l'association des commerçants et artisans de Parempuyre (ACAP). Il développe des formules colis qui permettent aux clients de découvrir toute la gamme qu'il propose et de mettre en avant certains produits.

Grâce aux promotions et au site internet, le Taille Bavette cherche désormais une société qui puisse livrer ses colis dans toute la France. Il a des demandes entre autres de la région parisienne.

À l'avenir, il envisage certainement d'embaucher un boucher à partir de septembre et potentiellement un jeune en formation. Ceci dans le but de proposer une gamme un peu plus étendue de produits (plats cuisinés notamment). « Il y a pas mal de nouvelles sollicitations sur certains produits. Il faut simplement avoir le temps de s'en occuper. On embauche donc petit à petit, même si ce n'est pas facile. »

### Le Taille Bavette

25 Avenue Durand Dassier 33290 Parempuyre  
Ouvert de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00  
letaillebavette.fr / 05 56 46 09 17

## Mnémosyne & Co

### Booster ses neurones avec Mnémosyne and Co

Pour booster vos neurones dans la joie et l'amitié  
Un rendez-vous incontournable : L'Atelier Mnémosyne !  
Sous le contrôle bienveillant de France ou d'Anny,  
A déjouer tous les pièges d'une page mystère nous testons notre sagacité.  
Gommes et crayons en mains, nous affrontons un parcours semé d'embûches  
Chiffres, lettres ou points d'interrogation nous laissent souvent perplexes...  
Notre mémoire est, elle aussi, sollicitée :  
Répondre à des questions d'actualité, ou autres, est un sacré défi.

Pour booster vos Neurones l'Atelier Mnémosyne and Co se tient tous les lundis de 14h30 à 16h30 au 12 rue Anna de Noailles.

#### + D'INFOS

France Bourgeois (06 81 07 92 41) ou Anny 06 82 25 13 35  
Tous concentrés pour décrypter une pyramide



## US Parempuyre Handball

### Vendredi 1er février : notre loto annuel

Notre loto marque, traditionnellement, le début des animations de l'année. Son succès ne se dément pas, une salle bien remplie, une générosité toujours remarquable de nos commerçants, de nombreux lots de valeur, une organisation efficace avec un staff dynamique. Un grand merci aux donateurs, joueurs, licenciés et staff.  
Pour faciliter l'accès des personnes handicapées à notre loto et leur offrir le plaisir de jouer et de gagner, la réactivité du staff a permis la projection des numéros tirés sur grand écran ; un plus, à la satisfaction de tous.

Côté sportif, ce début 2019 est plus qu'encourageant. La 2ème phase avec des poules de « niveau plus homogène » pour les jeunes permet aux équipes débutantes de goûter au plaisir de la victoire et à d'autres d'ambitionner le titre de champion de Gironde, à l'exemple de celui acquis, la saison dernière, par nos garçons moins de 11 ans; pour les seniors filles, l'objectif de maintien en excellence est en bonne voie et les 2 équipes seniors garçons flirtent avec le podium avec une montée potentielle à la clé.

Ne manquez pas de suivre nos actus sur le site officiel US Parempuyre Handball et la page Facebook Parempuyre Handball Club.

#### + D'INFOS

Dominique Gravois : dominique.gravois@orange.fr



## ACAP

### 40 commerçants et artisans vous offrent ce qu'ils ont de meilleur

Connaissez-vous l'ACAP, l'Association des Commerçants et Artisans de Parempuyre ?  
Forte sa quarantaine de membres, elle défend avec enthousiasme et engagement une véritable vie locale avec tout ce que cela comprend en termes de qualité, de proximité et de relations humaines.  
Les habitants de Parempuyre ont l'immense avantage de disposer de tout ce dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de produits ou de services.  
Défendons ensemble les valeurs d'une vie locale riche et du bien vivre ensemble.

Sur notre site [acaparempuyre.fr](http://acaparempuyre.fr), retrouvez les 27 entreprises qui ont fait le choix d'y être présentées ainsi que leurs promotions. Abonnez-vous à notre newsletter et suivez-nous sur Facebook (@acaparempuyre) pour être toujours informé des actions de l'association.

Claude Simoès Garcia, Boucherie-charcuterie Le taille Bavette, 25 avenue Durand Dassier 33290 Parempuyre ;

#### + D'INFOS

Téléphone : 05 56 46 09 17 ; mail : [contact@acaparempuyre.fr](mailto:contact@acaparempuyre.fr).



Athlétic Club Parempuyre, un club accessible à tous

Le printemps est de retour. Les températures se veulent plus douces et le soleil devrait être plus présent. Chacun profite de cette météo plus clémente pour se remettre au sport et notamment à la course à pied. Le bois d'Arboudeau est un lieu propice pour ce type d'activité et nous sommes nombreux, adhérents de l'ACP, à vous voir chaque week-end. Mais difficile de se motiver ou de garder la motivation quand on est seul à courir. Alors, que vous ayez 6 ou 76 ans, que vous soyez Parempuyrien ou non, que vous soyez débutant ou confirmé, venez rejoindre l'ACP et découvrir l'excellente ambiance régnant au sein de notre club. De l'école d'athlétisme jusqu'à la section adulte nous nous évertuons à allier rigueur et bonne humeur afin que chacun y trouve son plaisir. Nous vous proposerons de participer à des courses officielles et/ou de faire des sorties en groupe le week-end (en complément des entraînements de la semaine). Nous vous proposerons des challenges mais aussi des animations festives tout au long de l'année pour maintenir l'excellent état d'esprit animant tous nos adhérents.

Contactez-nous et venez tester nos entraînements d'ici la fin de l'année scolaire et sportive.

Ce second trimestre sera l'occasion pour le club d'organiser notre vide-grenier tant attendu. Nous vous recevrons nombreux, en tant qu'exposant ou visiteur dimanche 2 juin près de la salle de L'Art Y Show (renseignements sur notre site internet, rubrique vide grenier / entrée gratuite).

### + D'INFOS

[acparempuyre.wixsite.com/acparempuyre](http://acparempuyre.wixsite.com/acparempuyre)  
contact : [contact.acparempuyre@gmail.com](mailto:contact.acparempuyre@gmail.com)



## Porte du Médoc

L'association « Porte du Médoc » a tenu une assemblée générale extraordinaire le 31 janvier pour soumettre au vote des adhérents un projet de modification de ses statuts. Ce projet a été validé à la quasi-unanimité. Il en résulte que, sans changer de nom, l'association modifie son intitulé pour devenir « Association parempuyrienne de loisirs » et admet parmi ses adhérents, toute personne ayant atteint l'âge minimum de 50 ans. Parmi les loisirs proposés, il en est un qui offre chaque année un séjour de randonnées raquettes. Ce séjour s'est déroulé du 4 au 11 février sur le domaine du Lioran dans le Cantal. Soleil et neige abondante étaient au RdV.

L'association propose également à ses adhérents, le vendredi 26 avril, un repas convivial et dansant au Domaine de Cordet à Arzac ainsi qu'un voyage d'une journée dans le Quercy, le 5 mai, pour y découvrir l'univers de la truffe. Ce voyage peut être ouvert à quelques non adhérents sous réserve de disponibilité.

A noter également l'organisation d'un Thé Dansant le dimanche 12 mai à L'Art Y Show avec l'orchestre Alex Lorenzo ainsi qu'un loto « Spécial fêtes des mères » le samedi 25 mai.



### + D'INFOS

12, rue Anna de Noailles (permanence les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00)  
ou en téléphonant au 05 56 35 86 42 ou par courriel à « [assptedumedoc@orange.fr](mailto:assptedumedoc@orange.fr) »

## VIVONS PAREMPUYRE

La valeur des choses ne tient pas qu'à leur prix. Il est parfois bon de nous le rappeler.

Le principe de solidarité et d'équité s'applique et continuera de s'appliquer tant que notre groupe majoritaire sera en place. Il en va ainsi pour les tarifs de la cantine, pour ceux des activités d'accueil scolaire et pour les loisirs associatifs, ainsi que pour la bibliothèque municipale.

Ces montants à Parempuyre restent au fil des années relativement faibles, notamment en comparaison avec les communes avoisinantes. Si bien que bon nombre d'administrés d'autres communes cherchent à inscrire leurs enfants dans notre ville, nous incitant par conséquent à accorder la priorité aux parempuyrien(ne)s.

Vous ne réglez en effet, en moyenne, qu'un tiers de ce que coûte réellement la restauration scolaire, le service enfance jeunesse et les activités proposées par l'ÉMA ; grâce notamment aux efforts budgétaires consentis depuis longtemps par la ville, appuyée en cela par d'autres organismes institutionnels et sociaux. Là encore, les prix pratiqués s'ajustent sur les revenus du foyer pour assurer une justice sociale. Ce tarif au plus juste profite à toutes les générations de parempuyrien(ne)s. Les séniors et les personnes à mobilité réduite bénéficient pour leur part d'un dispositif qui continue à faire ses preuves : le portage des repas à domicile. Ce service dont 35 personnes bénéficient -contre 10 à ses débuts- assure quotidiennement à nos aînés une alimentation équilibrée tout en participant à la lutte contre leur isolement. Il est pris en charge pour moitié par la collectivité.

Quant aux membres de nos associations, ils pratiquent leur loisirs à un coût réduit grâce à notre soutien financier constant au mouvement associatif.

Dans le même temps, nos concitoyens peuvent aussi profiter à la moindre occasion de la Salle des fêtes du Hangar que nous mettons à disposition pour une somme modique. Depuis son ouverture, son succès ne désemplit pas.

Permettre à tout un chacun d'accéder aux services publics quelle que soit sa situation : pour nous, cela n'a pas de prix comme le service public.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire  
vivonsparempuyre@gmail.com

## UNION POUR PAREMPUYRE

Anticipation-concertation. Quelle sera notre population dans quelques années?

L'évolution rapide de la demande sociale, le manque de moyens des collectivités, la multiplication des problèmes à résoudre, nécessitent la mise en place d'un observatoire permanent pour mieux s'adapter aux exigences que cela induit et avoir les moyens d'agir dans un contexte durable de réductions budgétaires.

Le plan de développement urbain doit anticiper l'avenir au-delà de l'échéance électorale afin d'avoir une vision longue, globale dans l'espace et dans le temps.

Le conflit « collègue » montre que la non anticipation à long terme des besoins liés à la pression démographique amène les élus vers de réelles difficultés. Pour cela, il faut redonner aux commissions le rôle qui est le leur, établir un plus grand partenariat avec tous les acteurs locaux, une concertation plus large et une communication constante permettant une relation de proximité, transparente avec les citoyens, montrant une vraie volonté de mieux comprendre les attentes.

C'est le gage de l'efficacité.

L'exercice du pouvoir en solitaire n'est jamais une solution.

Union Pour Parempuyre, [contact@unionpourparempuyre.fr](mailto:contact@unionpourparempuyre.fr)  
H.LAGARRIGUE, N.LALANNE, R.MAURY, M.PAGADOY

## ENSEMBLE PAREMPUYRE

Fin février le gouvernement a pris acte de la décision de Ford de fermer l'usine de Blanquefort ! C'est inacceptable ! C'est à l'Etat de garantir la poursuite d'une activité industrielle sur le site de Blanquefort. C'est un enjeu industriel national. Le marché des boites à vitesse pour moteurs hybrides, les compétences des salariés, les outils récents et le potentiel extraordinaire du site permettent cela. En 5 ans les collectivités ont-elles versé plus de 50 millions d'€ à Ford pour rien ? L'état et les collectivités ont des leviers pour prolonger concrètement la lutte des salariés. Nous sommes tous concernés !

Ensemble Parempuyre, [annie.vallejo@orange.fr](mailto:annie.vallejo@orange.fr) / [bernard.bret33@orange.fr](mailto:bernard.bret33@orange.fr)  
A. VALLEJO, B. BRET

## PAREMPUYRE À L'ÉCOUTE

Cadre de vie environnement. Permettre à chacun de profiter d'une qualité de vie.

Les bornes à verre situées à proximité d'habitations = dépôts sauvages réguliers, nuisances sonores, visuelles, olfactives va et vient incessants, jour/nuit/week end.

Parempuyre à l'écoute, [parempuyrealecoute@gmail.com](mailto:parempuyrealecoute@gmail.com)  
I. DEL POZO

# AGENDA

## Avril

### 27 et 28 avril

Toute la journée dans le Parc de L'Art Y Show

#### Fête Foraine

Animations et restauration sur place.

## Mai

### 8 mai

#### 11h30 au Monument aux morts Cérémonie du 8 mai et Chorale Patriotique

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants organisent la cérémonie qui commémore l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts. Les élèves de l'ÉMA interpréteront à 11h30 des chansons patriotiques mais aussi des chansons françaises de cette période.



### 10 mai

#### 19h à la Salle de L'Art Y Show Voisins et amis en fête

Un seul lieu (sauf demande particulière à formuler avant le 7 mai) pour retrouver vos voisins et/ou amis autour d'un pique-nique participatif géant. Chacun est invité à apporter quelque chose à boire ou à grignoter. Renseignements et/ou réservations de tables & chaises : ville@parempuyre.fr / 05 56 95 60 26.

### 14 mai

#### 14h au Club House Café rencontre "De la vigne au vin"

Un moment d'échange pour découvrir le B.A – BA de l'œnologie. Animé par Vincent Faure propriétaire de la cave La Tulipe. Inscription au 07 76 01 79 50.

### 14 mai

#### 20h au Club House (Complexe sportif Léo Lagrange) Réunion publique : Comprendre le budget municipal

Vous souhaitez avoir toutes les informations sur la préparation, le vote et la mise en place du budget de la commune alors venez assister à cette réunion où vous pourrez poser vos questions afin de tout connaître sur le budget de la Ville.

### 18 mai

#### 13h30 à 16h à l'ALSH Jean Jaurès Vis ma Vie

Un après-midi d'échanges entre parents, enfants et animateurs du Service Enfance Jeunesse.

### 18 mai

#### 19h au Grand dojo (Complexe sportif Léo Lagrange) Sieste musicale

Profitez de musiques douces (chants et guitare) jouées par les élèves et professeurs de l'ÉMA pour vous relaxer. Gratuit sur inscription : 05 56 35 34 04.

## Juin

### 1er juin

#### Complexe sportif Léo Lagrange Défi Sport

Les associations sportives de la Ville proposent des activités sportives (rugby, athlétisme, ...) au grand public, aux collégiens et aux sportifs locaux. Une remise de trophées et des stands d'information sont aussi au menu.

### 4 juin

#### 20h au Club House (Complexe sportif Léo Lagrange) Réunion publique : Comprendre l'urbanisme

Connaissance du patrimoine naturel et bâti, du PLU communautaire. Qui fait quoi ?

### 14 au 23 juin

#### École Municipale d'Art Festival « Au fil des arts »

Les adhérents de l'ÉMA se mettent en scène dans diverses représentations (musique, danse, théâtre, arts plastiques, ...) programmées pendant ces 9 jours (programme à venir sur parempuyre.fr). Le soir du jeudi 20 juin aura lieu un grand concert gratuit avec ensemble de violons, guitares et instruments à vent en l'église de Parempuyre.

### 21 juin

#### Dès 20h30 sous la Halle Franco Mitterand 38<sup>e</sup> Fête de la musique

La Fête de la Musique est un événement participatif fait pour et par le public. Chaque artiste amateur est invité à sortir ses instruments, et chaque habitant à ouvrir ses oreilles.

### 29 juin

#### Dès 16h au Vieux Logis. Cérémonie des Noces d'or

Ouverte aux couples de la communes fêtant leurs 50 ans de mariage, ou davantage. L'inscription, gratuite, est possible jusqu'au 14 juin auprès du CCAS.

## Juillet

### 13 juillet

dès 19h dans le Parc de L'Art Y Show  
Fête Nationale à Parempuyre  
Animations musicales, petite restauration et bal par l'orchestre Malaga dès 19h, suivi d'un feu d'artifices tiré sur la Gravière vers 23h.

### 22 juillet

15h - 22h dans le Parc de L'Art Y Show  
Ferme à Parempuyre  
De nombreux animaux de la basse-cour, appartenant à un éleveur de la commune seront exposés. La journée se conclura par un marché nocturne dès 19h.